



Catégorie de la mesure PARTICIPATION SOCIALE

Fonction de la mesure **Valorisation par l'engagement social**

F

Langue de la mesure

Nom de la mesure **Accueil et garde d'enfants au P'tit Moulin**

Organisateur

Le P'tit Moulin

Description de l'activité

Participation aux diverses activités : accueil extra-scolaire et atelier jeux.

Profil des bénéficiaires

Personne recherchant une revalorisation par les échanges avec autrui. Elle doit être en relative bonne santé, motivée et engagée.

Objectifs à atteindre par le/la bénéficiaire

Reprendre confiance en ses compétences et un rythme de travail.
S'intégrer auprès des enfants, des parents et de l'équipe éducative.
Faire preuve d'initiative et développer l'esprit d'équipe dans un cadre so-cio-pédagogique.

Conditions de participation

L'extrait du casier judiciaire est demandé.
Une attestation médicale doit être remplie pour confirmer la bonne santé de la personne et sans aucun problème d'addiction.
La personne ne doit pas avoir de problème d'addiction (alcool, stupéfiant).
Motivation personnelle et intérêt pour l'activité, entretien préliminaire, apparence soignée et devoir de discrétion.

Moyens et méthodes

Participation aux activités de l'association sous encadrement d'une responsable.

Capacité d'accueil

1 ou 2 personnes, mais au maximum un poste à 100% au total

Frais d'organisateur

Fr. 75.00 / semaine (2)

Durée

3 mois à 12 mois

Dates

A convenir (1)

Fréquence

Selon planning établi avec la responsable

Horaire

Selon planning établi avec la responsable

Taux d'activité

A convenir

District

Broye

Adresse

Chemin du Moulin 70

Localité

Nuvilly

Coordonnées de l'organisateur Association du P'tit Moulin

Responsable de la mesure

Marie-Claude Fontaine

Téléphone

026 665 02 76

Adresse

Chemin du Moulin 70

Fax

--

No postal / Localité

1485 Nuvilly

E-Mail

petitmoulin@bluewin.ch

Site Web

www.associationptitmoulin.ch

Type d'organisateur

Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme

Accueil et garde d'enfants de 2 à 12 ans.

Responsable de l'organisation

Marie-Claude Fontaine

Remarques

(1) L'Association ferme deux semaines en été et une semaine en fin d'année.
(2) La personne prend gratuitement les repas à l'institution durant son temps de travail.